

# LES AUTRES DÉCHETS

Pour les autres déchets, la ville de Bobigny a mis en place des collectes spécifiques. La déchetterie de Romainville permet aussi d'en éliminer certains.

## LES DÉCHETS DANGEREUX

Peintures, désherbants, insecticides, colles, acides, bases, néons, radiographies... sont à déposer auprès du véhicule Service Planète stationné :

**Mairie de proximité Racine**

- le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois 10 h > 12 h  
**Mail Jean Rostand - rue Sigmund Freud**
- le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois 14 h > 16 h  
**Près du marché de la Ferme**
- le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois 10 h > 12 h  
**Près du marché Édouard Vaillant**
- le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois 14 h > 16 h

## LES DÉCHETS VERTS

Tonte, branchages en fagots, mauvaises herbes, tailles de haies sont collectés chaque semaine devant les pavillons, dans des sacs spécifiques qui vous sont distribués en début d'année, du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre.

la collecte a lieu :

- le mardi matin dans les quartiers Pierre Séward, Centre ville, la Folie, Étoile, Pont-de-Pierre.
- Le mercredi matin dans les quartiers Auguste Delaune et Édouard Vaillant.

## LES GRAVATS

Vous pouvez les déposer à la déchetterie de Romainville,  
**62, avenue Anatole France à Romainville**  
Tél. : 01 41 83 77 20  
Ce service est gratuit pour les habitants de Bobigny.

**Attention !** Il faut s'y rendre en véhicule de

tourisme et être muni d'une attestation de domicile. Les ferrailles, le bois, les déchets verts, les emballages ménagers, les gros électroménagers, le matériel informatique, les huiles de vidanges, les piles, batteries sont également acceptés gratuitement.

## LES HUILES DE VIDANGES

Les huiles usagées doivent être rapportées dans tous les garages où elles sont reprises gratuitement.

## LES PILES

15 réceptacles pour les piles usagées sont installés au pied des panneaux d'information municipale.

Vous pouvez également les rapporter chez le commerçant qui vous les a vendu. Il a l'obligation de vous les reprendre gratuitement. Et à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité.

## LES VIEUX VÊTEMENTS

Vous pouvez les remettre au Secours populaire français :

**Comité local**

Tél. : 01 48 31 81 80

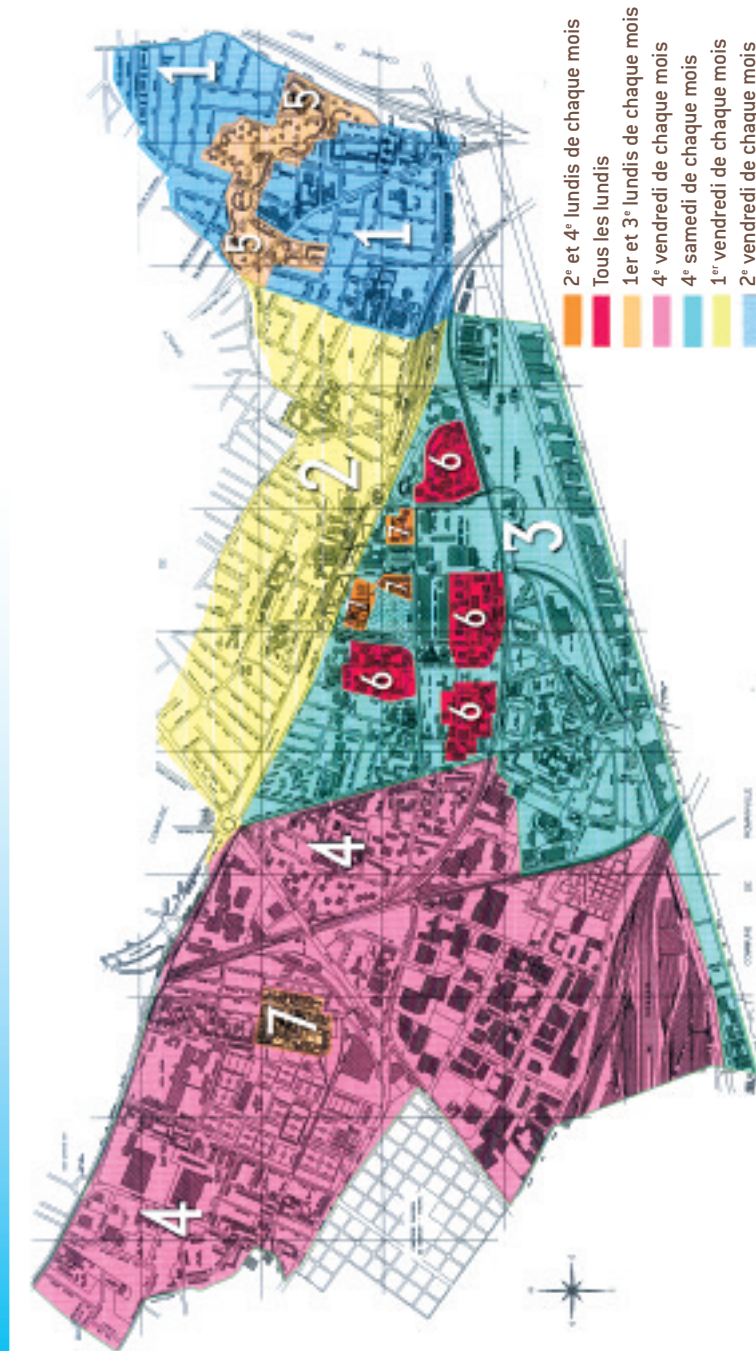
**16, avenue Karl Marx**

ou dans les conteneurs de collecte des vêtements usagés implantés sur la commune.

## L'ÉLECTROMÉNAGER

Si vous achetez de l'électroménager neuf, le magasin vous reprendra gratuitement l'ancien en vu de son recyclage.

Pour plus d'informations sur les déchets, contactez les services municipaux :  
01 41 60 95 05  
ou le numéro vert : 0800 093 001.

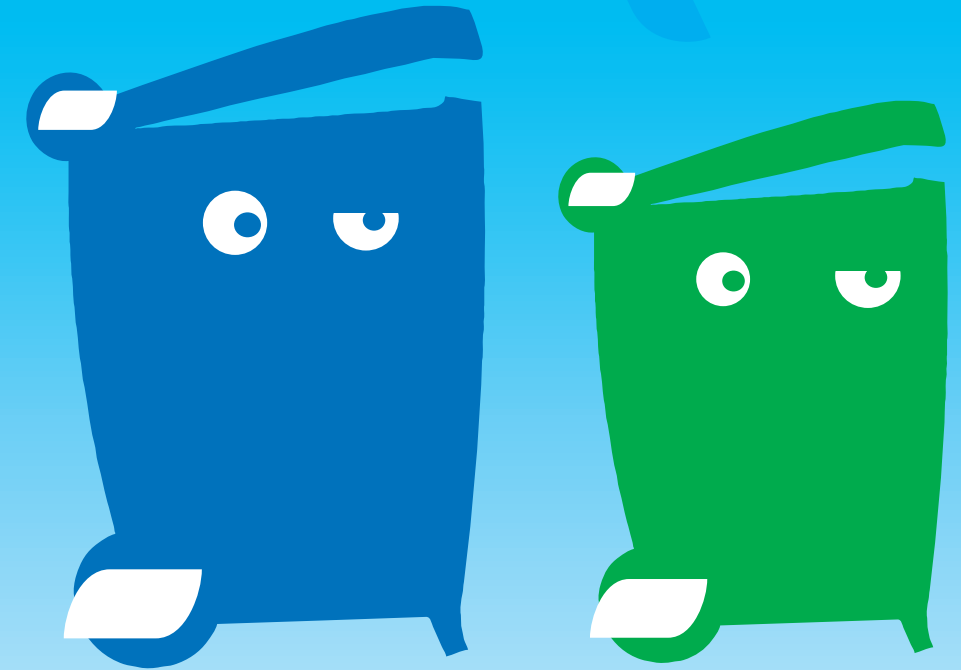


## LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les vieux meubles, les vieux matelas sont trop imposants et trop lourds pour être ramassés en même temps que les ordures ménagères. Vous pouvez utiliser le ramassage gratuit des encombrants mis en place par la ville de Bobigny. Il a lieu une, deux ou quatre fois par mois. Pour connaître le jour de ramassage dans votre quartier appelez le n°vert 0800 093 001 ou reportez vous à la carte ci-dessus.

# JE TRIE

## GUIDE PRATIQUE



UN DOUTE, UNE QUESTION  
N° VERT 0800 093 001



ECO  
EMBALLAGES

# RÈGLES GÉNÉRALES

Sortez vos bacs la veille de la collecte, après 20 h, et rentrez-les le plus rapidement possible après la collecte. Lavez vos bacs régulièrement. Présentez vos bacs roulants, couvercle fermé, poignée vers la chaussée, en conservant un passage pour les piétons sur le trottoir. Respectez les jours de collecte.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE BAC MARRON



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES • PAVILLONNAIRES

MARDI

JEUDI

SAMEDI

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES • COLLECTIFS

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

Ces déchets ne se recyclent pas et doivent être placés dans le bac marron : polystyrène, papiers alimentaires salis, boîtes et barquettes mal vidées, sacs et films plastiques, bouteilles d'huile, barquettes en plastique (viande, ...), articles d'hygiène et couches culottes.



## LES EMBALLAGES MÉNAGERS DANS LE BAC BLEU



La collecte du bac bleu a lieu tous les mercredis entre 6 h et 10 h

ATTENTION SAC NON RECYCLABLE



Il faut jeter en vrac. Si vous utilisez un sac en plastique pour transporter vos déchets recyclables, videz son contenu dans le bac bleu et jetez le sac plastique dans le bac marron

Il faut plier vos cartons avant de les déposer dans le bac bleu

Si vous avez un doute, jetez l'emballage dans le bac d'ordures ménagères marron.

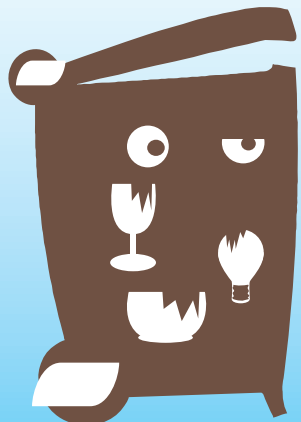
## LE VERRE DANS LE BAC VERT



La collecte du verre a lieu le vendredi entre 9 h et 12 h

En immeuble, vous jetez vos emballages en verre dans le bac vert.

En pavillon, vous déposez vos emballages en verre sur le trottoir dans le récipient de votre choix.



DANS LE BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES : AMPOULES, VAISSELLE, PORCELAINE, FAÏENCE. CES PRODUITS NE SE RECYCLENT PAS...